



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

■ **AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE N° 23-62522**

Jeudi 11 Mai 2023

Date d'envoi au service éditeur : 09/05/2023

Avis de marché

Forfait(s) : **F23UE-05442175 (coût : 8up)**

Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> Contact client

**J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24**

Département(s) de publication : **25**  
Annonce No **23-62522**

I. II. III. IV. VI.

**AVIS DE MARCHÉ**

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

- I.1) **NOM ET ADRESSES**  
GRAND BESANCON METROPOLE, BESANCON, F, Courriel : [marches.dea@grandbesancon.fr](mailto:marches.dea@grandbesancon.fr), Code NUTS : FRC21  
**Adresse(s) internet :**  
Adresse principale : <http://www.grandbesancon.fr>  
Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>
- I.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**
- I.3) **COMMUNICATION**  
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>  
**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**  
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)  
**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**  
par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>
- I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**  
Organisme de droit public
- I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**  
Autre activité : Eau et assainissement

**SECTION II : OBJET**

- II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**
- II.1.1) **Intitulé :** Fourniture de pièces et tuyaux en fonte  
Numéro de référence :
- II.1.2) **Code CPV principal :**  
Descripteur principal : 44470000  
Descripteur supplémentaire :
- II.1.3) **Type de marché**  
**Fournitures**
- II.1.4) **Description succincte :** Le présent marché consiste en l'achat de pièces en fonte (robinetterie, bouches à clé et accessoires, appareils de défense incendie, clapets et ventouses...) et de canalisations nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien, de réparation ou d'extension des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de voirie, de Grand Besançon Métropole. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Le contrat est susceptible d'être reconduit 2 fois 1 an dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction.
- II.1.5) **Valeur totale estimée :**  
Valeur hors TVA : 870 000 euros
- II.1.6) **Information sur les lots :**  
Ce marché est divisé en lots : oui  
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots  
Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Assainissement, Pièces détachées, Sécurité incendie, Voirie
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé :** Robinetterie en fonte  
Lot n° : 1
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**  
Code CPV principal : 65111000  
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**  
Code NUTS : FRC21  
Lieu principal d'exécution : Service Approvisionnements et Magasins - 94 avenue Georges Clemenceau 25034 - Besançon
- II.2.4) **Description des prestations :** Robinetterie en fonte
- II.2.5) **Critères d'attribution**  
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 150 000 euros

- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
 Durée en mois : 12  
 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui  
 Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Une reconduction anticipée est prévue dans le cas où le montant maximum serait atteint avant la fin de la période considérée.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**  
 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**  
 Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**  
 Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**  
 Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
 Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires :**  
 Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Assainissement, Pièces détachées, Sécurité incendie, Voirie
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé :** Bouches à clé et accessoires et fonte de voirie  
 Lot n° : 2
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**  
 Code CPV principal : 44470000  
 Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**  
 Code NUTS : FRC21  
 Lieu principal d'exécution : Service Approvisionnements et Magasins - 94 avenue Georges Clemenceau 25034 - Besançon
- II.2.4) **Description des prestations :** Bouches à clé et accessoires et fonte de voirie
- II.2.5) **Critères d'attribution**  
 Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**  
 Valeur hors TVA : 285 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
 Durée en mois : 12  
 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui  
 Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Une reconduction anticipée est prévue dans le cas où le montant maximum serait atteint avant la fin de la période considérée.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**  
 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**  
 Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**  
 Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**  
 Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
 Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires :**  
 Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Assainissement, Pièces détachées, Sécurité incendie, Voirie
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé :** Appareils de défense incendie, clapets et ventouses  
 Lot n° : 3
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**  
 Code CPV principal : 44470000  
 Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**  
 Code NUTS : FRC21  
 Lieu principal d'exécution : Service Approvisionnements et Magasins - 94 avenue Georges Clemenceau 25034 - Besançon
- II.2.4) **Description des prestations :** Appareils de défense incendie, clapets et ventouses
- II.2.5) **Critères d'attribution**  
 Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**  
 Valeur hors TVA : 150 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
 Durée en mois : 12  
 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui  
 Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Une reconduction anticipée est prévue dans le cas où le montant maximum serait atteint avant la fin de la période considérée.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**  
 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**  
 Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**  
 Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**  
 Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
 Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires :**  
 Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Assainissement, Pièces détachées, Sécurité incendie, Voirie
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé :** Tuyaux et pièces de raccord  
 Lot n° : 4
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**  
 Code CPV principal : 44163000  
 Descripteur supplémentaire :

- II.2.3) **Lieu d'exécution**  
Code NUTS : FRC21  
Lieu principal d'exécution : Service Approvisionnements et Magasins - 94 avenue Georges Clemenceau 25034 - Besançon
- II.2.4) **Description des prestations** : Tuyaux et pièces de raccord
- II.2.5) **Critères d'attribution**  
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**  
Valeur hors TVA : 285 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
Durée en mois : 12  
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Une reconduction anticipée est prévue dans le cas où le montant maximum serait atteint avant la fin de la période considérée
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**  
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**  
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**  
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**  
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** :  
Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Assainissement, Pièces détachées, Sécurité incendie, Voirie

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

- III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**  
Liste et description succincte des conditions : La liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation.
- III.1.2) **Capacité économique et financière**  
Liste et description succincte des critères de sélection :  
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**  
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) **Informations sur les marchés réservés** :
- III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) **Information relative à la profession**  
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) **Conditions particulières d'exécution** :  
L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Fonds propres
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
- III.2.4) **Marché éligible au MPS**  
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

### **SECTION IV : PROCÉDURE**

- IV.1) **DESCRIPTION**
- IV.1.1) **Type de procédure**  
Procédure ouverte
- IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**  
Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre  
Accord-cadre avec un seul opérateur  
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) **Information sur la négociation**
- IV.1.6) **Enchère électronique** :
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**  
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**  
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**  
9 juin 2023 - 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**  
Date :
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation** :  
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre** :  
L'offre doit être valable jusqu'au :  
ou  
Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**  
Date : 9 juin 2023 - 14:00  
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

- VI.1) **RENOUVELLEMENT**  
Il s'agit d'un marché renouvelable  
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**  
Cette présente consultation fait suite à une première procédure déclarée sans suite. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-securises.fr> - le présent contrat est un accord-cadre à bon de commande avec un montant maximum de 870 000 euros HT sur

3 ans (soit un maximum de 290 000 euro(s) Ht/An) réparti comme suit : Lot 1 -robinetterie en fonte : montant maximum de 150 000 euro(s) HT sur 3 ans (soit un maximum de 50 000 euro(s) Ht/An) Lot 2 - bouches à clés et accessoires, et fonte de voirie : montant maximum de 285 000 euro(s) HT sur 3 ans (soit un maximum de 95 000 euro(s) Ht/An) Lot 3 - appareils de défense incendie, clapets et ventouses : montant maximum de 150 000 euro(s) HT sur 3 ans (soit un maximum de 50 000 euro(s) Ht/An) Lot 4 -tuyaux et pièces de raccord : montant maximum de 285 000 euro(s) HT sur 3 ans (soit un maximum de 95 000 euro(s) Ht/An)

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044, Besançon, F

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

Tribunal administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044, Besançon, F

**VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du Cja pour les pouvoirs adjudicateurs et L.551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices - référé contractuel (art L.551.13 et suivants du cja) - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

9 mai 2023

**Eléments de facturation :**

*Classe de profil :* Groupement de collectivités

*Siret :* 24250036100090


*Libellé de la facture :* CA du Grand Besançon Département Eau Assainissement La City - 4 rue Gabriel Plançon, F-25043 Besançon Cedex.

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 9 juin 2023

*Objet de l'avis :* fourniture de pièces et tuyaux en fonte

*Nom de l'organisme :* GRAND BESANCON METROPOLE

Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux 



CONS4404622

[> Informations légales](#)